CONSEIL GENERAL DU FINISTERE
la cgt

Syndicat C.G.T. des Personnels du Conseil Général du Finistère
32, bd Dupleix 29196 QUIMPER cedex
courriel : cgt@cg29.fr site web : http://cgt.cg29.free.fr tél : 02.98.52.25.66

Quimper, le 21 octobre 2005

Ca roule ... mais à quel prix !!!

Une partie du personnel du Conseil Général, et en particulier à la Direction de la Solidarité, se voit dans l'obligation d'utiliser son véhicule personnel à des fins professionnelles.

Depuis le 1er février 2005, un forfait est attribué aux personnels circulant exclusivement en ville, forfait qui est loin de couvrir les frais réellement engagés.

Parallèlement, l'utilisation des véhicules de service reste assez floue. Officiellement, il n'y a que trois voitures de fonction au Conseil Général. Or, dans les faits, nous constatons que de nombreux véhicules de service sont utilisés comme tel.

Cette situation n'est pas équitable

C'est pourquoi nous demandons :

- une indemnisation sur les frais réellement engagés
- l'indexation de l'indemnité kilométrique sur le prix du pétrole
- une meilleure répartition des véhicules de service sur le département.

NOM - PRENOM	SERVICE	SIGNATURE